

Rapport public Parcoursup session 2021

Regroupement Auvergne Rhône Alpes et PACA - Certificat de capacité d'Orthoptiste (28086)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Aix-Marseille Université - Site de Marseille Timone - Certificat de capacité d'Orthoptiste (28086)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	1190	151	316	11
INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA READAPTATION UNIVERSITE LYON 1 - Certificat de capacité d'Orthoptiste (28087)	Jury par défaut	Tous les candidats	40	1190	179	292	11
Unité de Formation et de Recherche de Médecine Université Clermont Auvergne - Certificat de capacité d'Orthoptiste (28088)	Jury par défaut	Tous les candidats	13	1190	71	156	11

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Appétences pour les formations dans le domaine de la santé

Intérêt pour les technologies médicales, leur évolution et leur intégration dans les protocoles de soins.

Compétences scientifiques et capacités d'apprentissage

Curiosité scientifique, capacité à organiser et à conduire ses apprentissages : avoir une rigueur d'analyse, savoir extraire les informations, les formaliser et les restituer dans un contexte général.

Compétences en communication

Capacité à communiquer en français, à l'écrit et à l'oral, de manière rigoureuse et adaptée.

Compétences relationnelles et qualités humaines

Accueil, écoute, communication permettant d'adapter son discours et sa posture à la situation et aux interlocuteurs (patient, équipe médicale et paramédicale), s'intéresser à la relation soignant – soigné. S'inscrire dans une dynamique de travail en équipe, écoute, empathie, bienveillance.

Capacité à fournir une importante quantité de travail personnel

Pouvoir travailler de façon autonome, organiser et planifier son travail en respectant la programmation.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous.

Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Aix-Marseille Université - Site de Marseille Timone - Certificat de capacité d'Orthoptiste (28086):

Professionnel de santé paramédicale, l'orthoptiste dépiste, évalue, rééduque, réadapte et explore les troubles de la vision, du nourrisson à la personne âgée.

L'enseignement en orthoptie comprend :

- 1968 heures de formation théorique
- 1400 heures de stage

Lors de la 1^{ère} année, les enseignements sont basés sur l'acquisition des connaissances d'anatomie-physiologie, et physiopathologie de la fonction visuelle, l'optique et la réfraction ainsi que l'exploration fonctionnelle, bases fondamentales du métier d'orthoptiste.

En 2^{ème} et 3^{ème} année, les enseignements s'orientent vers la rééducation et la réadaptation des troubles visuels et cognitifs, la basse vision et le neurovisuel, le développement du raisonnement clinique, la prise en charge des patients, la communication et la relation soignant-soigné.

Durant la 1^{ère} année, les stages sont basés sur l'observation clinique et se déroulent au sein des services d'ophtalmologie des 2 CHU de Marseille.

Les stages s'intensifient en 2^{ème} et 3^{ème} année afin d'approfondir la pratique et la mise en application des apprentissages par l'acquisition de raisonnement clinique. Ces stages se réalisent au sein des CHU, de centres hospitaliers, de centres d'ophtalmologie, de cliniques, de cabinets libéraux d'orthoptistes, de structures spécialisées, de laboratoires de recherche afin de diversifier toutes les approches cliniques et de permettre à chaque étudiant de découvrir puis choisir le projet professionnel qui lui convient.

INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA READAPTATION UNIVERSITE LYON 1 - Certificat de capacité d'Orthoptiste (28087):

Profession de santé paramédicale, l'orthoptie consiste principalement en des actes de dépistage, de rééducation, de réadaptation et d'exploration de la vision. L'orthoptiste prend en charge les déséquilibres et les troubles de la vision binoculaire et réalise des examens complémentaires en ophtalmologie.

La formation a pour objectifs :

- L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques indispensables à la maîtrise des savoirs et savoir-faire nécessaires à la pratique de l'orthoptie ;
- L'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la sante ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique ;
- L'acquisition des connaissances de pathologie et de physiopathologie nécessaires à la pratique ;
- L'apprentissage du raisonnement clinique et de l'intervention thérapeutique ;
- L'acquisition des compétences nécessaires à la communication de l'orthoptiste avec le patient et son entourage, à sa coopération avec les membres de l'équipe soignante pluri-professionnelle, à sa réflexivité et à son respect des règles de l'éthique et de la déontologie ;
- La formation à la démarche scientifique rendue nécessaire par la progression rapide des connaissances, faisant évoluer régulièrement les pratiques professionnelles.

L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des activités d'apprentissage pratique en milieu clinique visant à construire les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthoptiste.

Unité de Formation et de Recherche de Médecine Université Clermont Auvergne - Certificat de capacité d'Orthoptiste (28088):

Profession de santé paramédicale, l'orthoptie consiste principalement en des actes de dépistage, de rééducation, de réadaptation et d'exploration de la vision. L'orthoptiste prend en charge les déséquilibres et les troubles de la vision binoculaire et réalise des examens complémentaires en ophtalmologie.

La formation a pour objectifs :

- L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques indispensables à la maîtrise des savoirs et savoir-faire nécessaires à la pratique de l'orthoptie ;
- L'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la sante ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique ;
- L'acquisition des connaissances de pathologie et de physiopathologie nécessaires à la pratique ;
- L'apprentissage du raisonnement clinique et de l'intervention thérapeutique ;
- L'acquisition des compétences nécessaires à la communication de l'orthoptiste avec le patient et son entourage, à sa coopération avec les membres de l'équipe soignante pluri-professionnelle, à sa réflexivité et à son respect des règles de l'éthique et de la déontologie ;
- La formation à la démarche scientifique rendue nécessaire par la progression rapide des connaissances, faisant évoluer régulièrement les pratiques professionnelles.

L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des activités d'apprentissage pratique en milieu clinique visant à

construire les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthoptiste.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour l'examen des vœux, le jury tient compte des éléments suivants :

- **Les éléments quantitatifs** à travers les notes des bulletins et les notes du baccalauréat pour les étudiants qui l'ont déjà , et à travers la fiche Avenir.
 - Notes de 1ère et terminale : une attention particulière a été portée aux notes de Français, de Sciences de la Vie et de la Terre, de Physique-Chimie ainsi que les notes de mathématiques, de la LV1, d'éducation physique et sportive, de philosophie.
 - Notes des épreuves anticipées du baccalauréat : notamment les résultats de Français (écrit et oral), et les travaux personnels encadrés ; ainsi que les notes du baccalauréat : notamment les notes de Sciences de la Vie et de la Terre, de Physique-Chimie, de mathématiques, de la LV1, de philosophie ; ainsi que d'autres notes en fonction des séries de baccalauréats.
 - Pour des étudiants en reprise d'étude, toutes notes obtenues dans l'enseignement supérieur, remise a niveau scientifique ...

Dans la fiche Avenir, le jury s'est aussi attaché à vérifier les points suivants :

- Méthode de travail
 - Autonomie
 - Capacité à s'investir
 - Engagement citoyen
 - Capacité à réussir
- **Les éléments qualitatifs** ont nécessité une lecture individuelle de chaque dossier en prenant en compte :
 - Appréciations des bulletins
 - Projet de formation motivé
 - Activités, centres d'intérêt
 - Fiche de suivi des candidats en réorientation ou reprise d'études
 - Parcours et études post-bac

Deux notes ont été attribuées à chaque candidat :

- une note pour l'évaluation du parcours et/ou les appréciations des bulletins
- une note sur le projet, activités et centres d'intérêt

Pour les reprises d'étude et les réorientations professionnelles: en cas d'absence d'éléments quantitatifs (notes, fiche avenir) , seules sont prises en compte le projet, sa présentation, sa cohérence avec les expériences professionnelles , activités et centres d'intérêt

Ces dossiers ont fait l'objet d'une attention particulière. Plusieurs lectures complètes de ces dossiers ont été faites avant l'attribution des notes définitives.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

A l'issue de la procédure, nous pouvons recommander aux candidats de :

- Renseigner toutes les rubriques de la plateforme, notamment les données qualitatives, afin de permettre à la Commission d'Examen de Vœux d'apprécier le dossier à sa juste valeur ;
- Formaliser un projet de formation construit pour la profession d'orthoptiste
- De réaliser des stages : afin de mieux appréhender le métier et de le mettre en évidence dans le projet de formation motivé ou dans la rubrique « activités et centres d'intérêt.
- Compléter le rubrique « Activités et centres d'intérêt »

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats académiques dans l'enseignement secondaire pour les bacheliers 2021		Notes de 1ère et terminale en Français, physiques/chimie, sciences de la vie et de la terre	Essentiel
	Résultats du baccalauréat et/ou diplômes dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation	baccalauréat et/ou diplômes dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation	Notes obtenues au baccalauréat et diplômes obtenus dans l'enseignement supérieur (pour les candidats étudiants en réorientation)	Très important
	Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat		Notes en français (écrit et oral) et, selon la série du baccalauréat, aux travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projet technologique	Important
	Niveau en langue française		Niveau C1 minimum pour les candidats étrangers	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aptitude à suivre une démarche scientifique		Appréciations des professeurs sur la fiche Avenir -	Très important
	Capacité à organiser et à conduire ses apprentissages		Champ « méthode de travail », « autonomie » de la fiche Avenir Appréciation des professeurs sur les bulletins	Important
Savoir-être	Compétences en communication, Compétences relationnelles et qualités humaines		Appréciation des professeurs sur les bulletins, Rubrique « Activités et centres d'intérêt », Projet de formation motivé	Important

	Capacité à fournir une importante quantité de travail personnel, Pouvoir travailler de façon autonome, Organiser et planifier son travail en respectant la programmation	Capacité à fournir une importante quantité de travail personnel, Pouvoir travailler de façon autonome, Organiser et planifier son travail en respectant la programmation	Champ « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir, Appréciation des professeurs dans les travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projets technologiques	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, Capacité à expliciter sa démarche d'orientation		Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Appétences pour les formations dans le domaine de la santé	Les actions diverses montrant la motivation pour une profession de santé notamment l'orthoptie	Projet de formation motivé, Rubrique « Activités et centres d'intérêts »	Important

Signature :

ERIC BERTON,
Président de l'établissement Regroupement Auvergne
Rhône Alpes et PACA